

Fiche descriptive de stage de formation continue

Intitulé du module de formation

Mettre en place l'utilisation des nouvelles technologies dans l'école de musique.

Public concerné

Professeurs d'éducation artistique, assistants spécialisés d'enseignement artistique, élus et responsables de services culturels.

Pré-requis

« Sensibilisation » au principe de l'utilisation des nouvelles technologies et des TICE dans l'enseignement musical.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les objectifs que peuvent permettre d'obtenir les TICE dans le fonctionnement de l'école de musique. Aborder et évaluer les différentes options de développement que leur introduction peut apporter.

Modalités de mise en œuvre

Durée totale : 3 jours. 18 heures, 6 heures par jour.

Effectif maximum : 12 stagiaires.

Lieu de formation : nos locaux, ou formation « en intra », sur site.

Dates : nous contacter.

Cette formation peut se dérouler en distanciel.

Coût pédagogique inter/intra avec prise en charge formation professionnelle : 828,00 €.

- Coût journalier : 276,00€. Coût horaire : 46,00 €.

Coût pédagogique individualisé en ligne avec prise en charge formation professionnelle : 1185,00 €.

- Coût journalier : 395,00€. Coût horaire : 65,83 €.

Tarif hors prise en charge en collectif (nous consulter pour les conditions d'application) : 725,00 €

Tarif « groupe » pour collectivités possible, nous consulter.

Ce tarif est net. L'organisme de formation n'est pas assujéti à la TVA. (article 261-4-4° du code général des Impôts)

Les points essentiels du module :

L'introduction des TICE dans les processus d'enseignement spécialisé fait partie des préoccupations de nombreuses collectivités et interpelle les enseignants quant à la manière dont ils peuvent les introduire dans leur démarche pédagogique. Loin de constituer une « solution miracle » aux problématiques d'acquisition des savoirs, l'utilisation des nouvelles technologies apporte cependant une réelle valeur ajoutée aux méthodologies conventionnelles : d'une part, parce qu'elles offrent un outil supplémentaire dont la maîtrise peut enrichir la qualité de l'enseignement et d'autre part parce que les potentialités offertes peuvent permettre d'envisager des développements ou des créations de nouveaux projets d'enseignement.

Les objectifs du module sont de découvrir les différentes opportunités et les contraintes et avantages de la mise en œuvre de solutions s'appuyant sur les nouvelles technologies, afin de vérifier la possibilité d'un développement ultérieur dans le contexte de l'enseignement proposé par l'Ecole de Musique.



Programme

- Les nouvelles technologies dans l'école de musique :
 - Outil fonctionnel ou nécessité pédagogique ?
 - Gestion des fichiers et communication élèves/enseignants.
 - L'adaptation du projet d'établissement à l'utilisation des nouvelles technologies ou... l'inverse !
 - Définir des objectifs réalistes.
- Les outils numériques et les TICE :
 - « L'environnement numérique » : le site Internet de l'école, les blogues et sites spécialisés.
 - Développer un Espace Numérique de Travail (ENT) adapté à la pratique et la promotion des arts, à l'usage de la collectivité.
 - Fichiers numériques et échanges de données.
 - Les outils d'aide à l'enseignement et à l'évaluation.
 - Les nouvelles « options » pédagogiques basées sur les TICE.
- Les pratiques musicales « assistées par ordinateur » :
 - Intégrer les TICE, l'informatique musicale et les nouvelles technologies au sein des enseignements du conservatoire : définition d'objectifs pédagogiques et d'activités.
 - Le réseau européen NetSounds, une base de données sur l'utilisation des TICE dans l'enseignement musical.
- Pratiques musicales « assistées par ordinateur » : quelques exemples.
 - L'utilisation par l'enseignant dans le cadre du cours de formation musicale : réalisation d'exercices normalisés, adaptation des outils de travail, transmission et échange de données.
 - L'utilisation par l'enseignant dans le cadre de classes d'ensemble : réalisation de matériel d'orchestre téléchargeable, de fichiers sonores de « démonstration »...
 - Développer un «département ou des UVs MAO » :
 - Utilisation des éditeurs de partitions : formation musicale, harmonie et écriture.
 - Les séquenceurs : composer en musiques actuelles.
 - Les enregistreurs : s'initier aux techniques de prise de son et au mixage.
 - Communiquer : mettre en ligne des documents sonores, réaliser un blogue musical, un clip...
- Préparer les conditions d'exploitation :
 - Le cahier des charges du projet « TICE » : arguments favorables, défavorables. Echancier.
 - Première réflexion sur la « compatibilité » avec les enseignements actuels, les locaux et d'éventuelles activités développées par d'autres services de la collectivité.
 - Evaluer les besoins en formation des formateurs.
 - Réflexions sur l'organisation de l'accompagnement pédagogique apporté par les TICE et sur la réalisation de séquences d'enseignement adaptées.

Moyens pédagogiques et techniques

Stage inter ou intra :

Méthode pédagogique : cours théorique, études de cas.

Supports fournis aux stagiaires : photocopie synthétisant les éléments du cours.

Moyens techniques : présentation informatique sur vidéo-projecteur. Poste informatique portable équipé pour l'informatique musicale pour les démonstrations.

Stage en distanciel :

Organisation pratique : temps pédagogique réparti en 6 modules de 3 heures.

Méthode pédagogique : cours théoriques et travaux pratiques dirigés. Séquences questions/réponses de validation des acquis.

Supports fournis aux stagiaires : photocopie dématérialisée synthétisant les éléments du cours.

Moyens techniques :

- moyens techniques du formateur : équipement multimédia.
- moyens techniques du stagiaire. Séquences de travail sur Team ou Adobe Connect.

Contacts :

Formateur : (*sous réserves*) Patrice Creveux. Directeur de i-St@ge, Chargé de Mission pour le programme européen NetSounds. Directeur d'établissements d'enseignement artistiques. Sébastien Ohayoun, spécialiste de l'informatique musicale, intervenant auprès des conservatoires.